

Les ruchettes

MOTEUR DE L'APICULTURE

BELGIQUE-BELGIË

1348 LOUVAIN-LA-N

P.P. 7 1245

33

1-2006

**Actu
API**

**L'ESSENTIEL
DU PROGRAMME
EUROPÉEN MIEL**





LES RUCHETTES, MOTEUR DE L'APICULTURE

Notre environnement évolue rapidement ainsi que notre mode de vie. L'apiculture est elle aussi en pleine évolution. Par exemple, la recherche d'essaims naturels pour combler les vides laissés dans le rucher ne correspond plus au modèle d'apiculture de nombreuses personnes.

Aujourd'hui, la majorité des apiculteurs cherchent à profiter au mieux de la dynamique de la colonie pour avoir des colonies en pleine santé et productives.

En pratique, cela se traduit par :

- la présence de jeunes reines à la tête des colonies, ce qui permet une force de développement maximale ;
- l'utilisation de l'excédent d'abeilles inactives (qui favorisent la fièvre d'essaimage) pour créer de nouvelles colonies et pour prévenir l'essaimage ;
- la réalisation de traitements efficaces contre la varroase dans les colonies sans couvain et avant la production d'abeilles d'hiver.

Tout ceci est connu des apiculteurs mais pourtant, la mise en pratique de ces recommandations reste fort marginale. Les raisons en sont simples :

- tout ce qui est cité ci-dessus se traduit par la création de nouvelles colonies qu'il va falloir suivre pendant la saison ;

- le matériel (ruchettes) nécessaire à ces opérations fait très souvent défaut ;
- il est difficile de trouver une information simple sur ce sujet dans les ouvrages apicoles...

Dans ce contexte, l'objectif du Comité d'accompagnement du programme miel est de permettre à un maximum d'apiculteurs de constituer de nouvelles colonies (ou essaims artificiels) dans des ruchettes. Pour cela, il a été décidé pour cette année de concentrer les efforts d'information et les aides financières de l'Union européenne sur ce point. Cet Actu Api s'inscrit dans le cadre de cet objectif. Des journées de démonstration auront également lieu dans différentes provinces. Une aide pour l'achat de ruchettes est proposée aux apiculteurs.

PRINCIPES DE BASE

L'idéal est d'avoir une ruchette par ruche pour pouvoir remplacer les reines plus âgées ou déficientes. En travaillant de cette façon, on limite grandement l'essaimage. Il est conseillé de constituer les ruchettes avant ou pendant la période d'essaimage. Par la suite (après le solstice d'été), l'opération sera toujours possible mais plus hasardeuse et

moins intéressante (trop d'investissements en maintenance). Nous ne considérerons donc ici que la première période. Plusieurs auteurs font appel à des déplacements de colonies vers d'autres emplacements. Vu qu'en Belgique, la grande majorité des apiculteurs ne disposent que d'un seul rucher, ces tech-

niques ne seront pas développées ici. En fonction de votre expérience, trois techniques vous sont proposées :

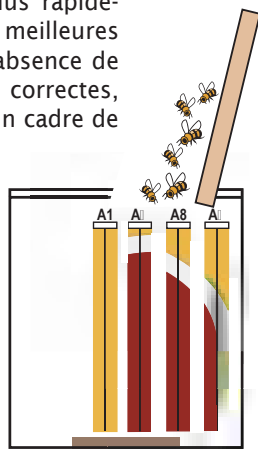
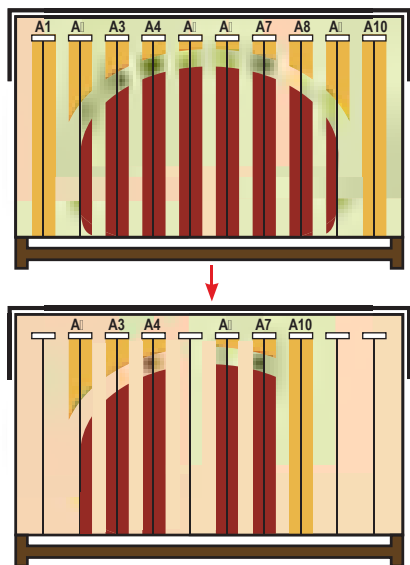
- sans recherche de reine;
- avec recherche de reine;
- avec élevage de reines tôt en saison ou achat de reines (cellules royales).

A. Constitution de ruchettes sans recherche de reine

La technique la plus simple consiste à prélever quatre cadres d'une ruche (type Dadant) avec leurs abeilles et de les placer dans une ruchette. Il faut simplement s'assurer que la ruchette dispose de suffisamment de réserves (un cadre bien garni de miel + un de miel et de pollen). Il faut du couvain operculé (naissant) mais également des œufs ou de très jeunes larves pour permettre aux abeilles de faire un élevage royal en cas d'absence de reine. La ruchette doit être bien remplie d'abeilles (si possible des jeunes prélevées au niveau du couvain) car les butineuses vont retourner dans leur ruche. Il

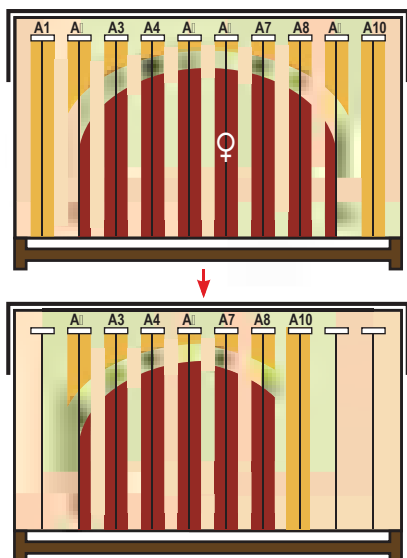
vaut donc mieux secouer un ou deux cadres de plus avec des nourrices. S'il manque de réserves, on peut placer en rive un cadre nourrisseur. Il faut vérifier que les cadres restés dans la ruche comportent encore assez de couvain et de réserves. La ruchette sera déplacée à quelques mètres de la ruche d'origine qui récupérera les butineuses. On remplacera les cadres prélevés par des cires gaufrées. Lors de la visite suivante, on verra rapidement dans quelle partie se trouve la vieille reine (présence d'œufs).

Il vaut mieux attendre la période d'essaimage pour réaliser cette opération. Lors de la division de la colonie mère en fièvre, il faut s'assurer de la présence de cellules royales dans la souche et dans la ruchette, ce qui permettra d'avoir de jeunes reines élevées plus rapidement et dans de meilleures conditions. En l'absence de cellules royales correctes, on peut utiliser un cadre de couvain ouvert provenant d'une bonne colonie en fièvre d'essaimage.

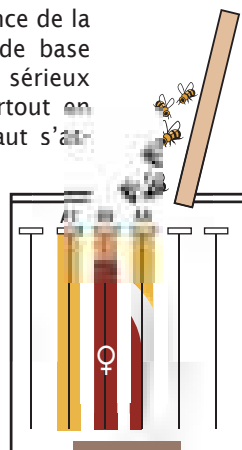


B. Constitution de ruchettes avec recherche de reine

Si l'on dispose de reines marquées et/ou que l'on retrouve facilement ses reines, il est conseillé de travailler de la façon suivante : on place le cadre avec la reine dans la ruchette et on la complète de façon à avoir un à deux cadres de couvain et deux cadres de réserves (miel et pollen). La nouvelle colonie pourra être plus



faible vu qu'elle dispose d'une reine en ponte. On peut cependant y broser un complément d'abeilles vu que les butineuses vont retourner à la ruche orpheline. Dans ce cas, il faut éviter des apports trop importants de couvain sous peine de favoriser un essaimage. La ruchette sera complétée avec une cire gaufrée et éventuellement un cadre nourrisseur. Elle sera déplacée à quelques mètres de la colonie mère. Il faut suivre cette ruchette car son développement sera assez rapide vu la présence de la reine. La colonie de base va connaître un sérieux coup de frein (surtout en abeille noire). Il faut s'assurer qu'elle dispose encore d'œufs pour pouvoir élever une nouvelle reine.



C. Constitution d'une ruchette avec des cellules royales d'élevage

Si on élève ses propres reines ou qu'on est en contact avec un éleveur qui peut vous fournir des cellules royales, la constitution de ruchettes se fait en fonction de la date de naissance des reines : idéalement, on introduit les cellules royales deux jours avant leur éclosion.

Les ruchettes se développeront d'autant mieux que l'élevage aura débuté tôt.

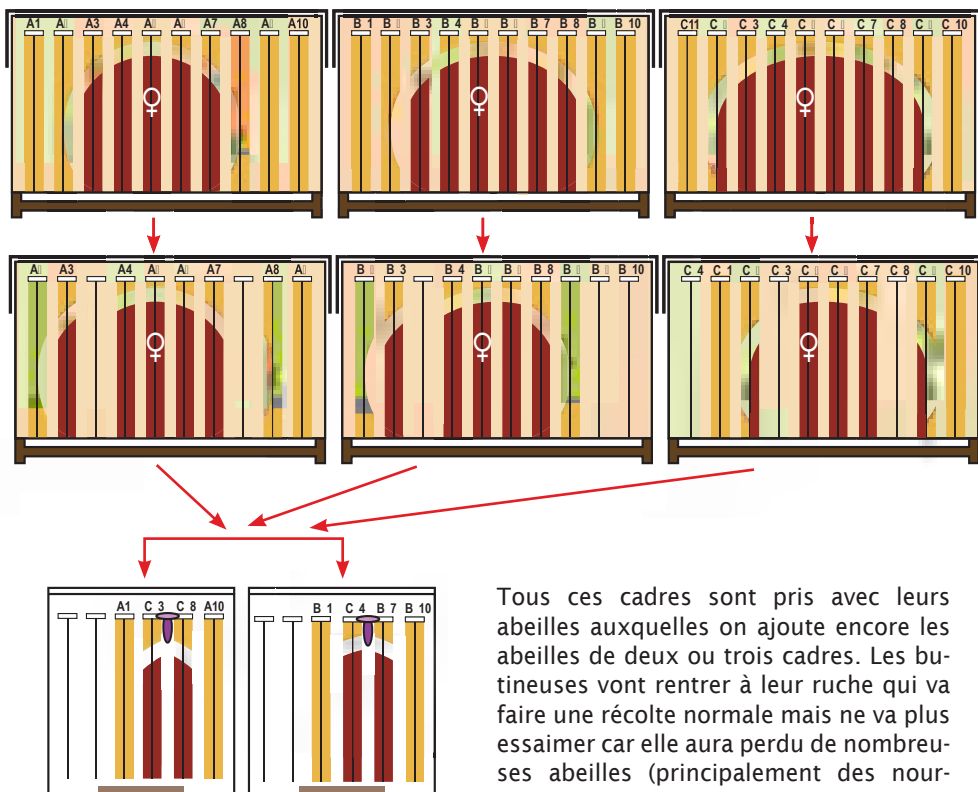
Pour peupler les ruchettes dans le cadre de la lutte contre l'essaimage, on prélève des cadres dans les colonies les plus for-

tes (contenant plus de couvain operculé que de couvain ouvert) ou contenant les reines les plus âgées, qui risquent de développer plus rapidement une fièvre d'essaimage. Plus encore que dans les cas A et B, il faut travailler au départ de colonies saines pour éviter la transmission de maladies (par le transfert de couvain et/ou d'abeilles) et présentant les caractéristiques recherchées (productives, douces...). Comme toujours, l'idéal est d'avoir dans chaque ruchette un à deux cadres de couvain dont au moins un de couvain naissant, avec de part et d'autre

un cadre de provisions. Ces cadres sont introduits sans leurs abeilles, on doit donc secouer quatre à cinq cadres bien couverts d'abeilles au niveau du couvain en veillant à ne pas y introduire de reine. On peut utiliser un entonnoir avec une grille à reine si l'on a des doutes. Certains apiculteurs utilisent à cette fin la ruchette à trémie Ruck-Zuck mise au point par Karl Pfefferle. On peut immédiatement introduire dans la nouvelle colonie des cellules de reines (deux jours avant

En cas de fièvre d'essaimage (cas B et C)

En période d'essaimage, les prélèvements seront effectués en priorité sur les colonies dans lesquelles on retrouve des ébauches de cellules royales. Si l'on constitue des ruchettes à ce moment, on doit veiller à avoir dans la ruchette un cadre plein de miel, un cadre avec du miel et du pollen, et trois cadres de couvain.



leur éclosion) en veillant à les protéger par un petit papier en aluminium ou par un protège-cellule en plastique. On complètera la ruchette avec des cires gaufrées. Les ruchettes seront écartées des ruches ou déplacées si possible dans un autre rucher.

Tous ces cadres sont pris avec leurs abeilles auxquelles on ajoute encore les abeilles de deux ou trois cadres. Les butineuses vont rentrer à leur ruche qui va faire une récolte normale mais ne va plus essaimer car elle aura perdu de nombreuses abeilles (principalement des nourrices) et du couvain. On place des cires gaufrées dans la ruche source.

La ruchette va faire un élevage ou, bien mieux, on lui fournit une cellule de reine prête à éclore. Il faut suivre attentivement ces ruchettes qui se développeront très rapidement.

QUELQUES CONSEILS

• Attention au pillage !

Il est conseillé de bien réduire l'entrée de la ruchette pour éviter le pillage car les butineuses vont rentrer à leur ruche le jabot plein et risquent fort de revenir se servir dans la ruchette.

• Soins aux nouvelles ruchettes :

Une fois constituées, les ruchettes seront suivies régulièrement, de même que les ruches orphelines. Un apport de nourriture peut être important, surtout en période de froid et de disette. Lorsque les ruchettes ont assez de provisions et qu'elles sont constituées durant la miellée de printemps, on peut

- soit les visiter rapidement pour vérifier l'éclosion de la cellule royale, la réussite de l'introduction de la reine ou encore le bon déroulement de l'élevage,
- soit attendre un mois avant de les visiter pour laisser à la nouvelle reine le temps de pondre.

Dès que l'on aura constaté la présence d'oeufs, on peut chercher la reine et la marquer.

Pour autant que les reines à la tête des ruchettes soient de qualité, le développement sera très rapide. Il faut donc rester vigilant et agrandir les colonies en fonction des besoins. Toutes les ruchettes ainsi formées doivent pouvoir hiverner sans difficulté. Certaines constituées assez tôt peuvent même participer à la récolte d'été.

• Comment traiter ?

Dans les ruchettes ou les ruches qui ont fait un élevage, il n'y a normalement plus de couvain operculé 24 jours plus tard. On peut profiter de la période sans couvain pour réaliser un traitement (sans hausse). Les interventions doivent se faire en début de matinée ou tard en soirée pour ne pas perturber les vols de

fécondation. Les produits fonctionnent bien dans de telles conditions. Cette ruchette deviendra une nouvelle ruche en quelques semaines et fera une excellente récolte l'année suivante car elle a une jeune reine et peu de varroas.

• Comment ne pas augmenter son nombre de colonies ?

Si les essaims sont excédentaires par rapport aux besoins du rucher, on peut en proposer à un apiculteur qui manque de colonies ou à un débutant. Mais normalement, les nouvelles colonies avec de jeunes reines vigoureuses deviendront les ruches de production de l'année suivante. Il faut donc en conserver le nombre nécessaire pour atteindre cet objectif.

Si vous êtes dans une région où l'on enregistre régulièrement des dépérissements, il est intéressant de conserver ces colonies jusqu'au printemps pour compenser les pertes de cheptel et pour redémarrer l'année avec un nombre suffisant de ruches.

• Réunions

Si on ne veut pas augmenter le nombre de ruches, il faut réunir les anciennes colonies après la récolte d'été, par deux ou trois si nécessaire. On en profite pour éliminer tous les vieux cadres. Elles seront d'autant plus fortes pour l'hiver.

Pour réunir des ruches entre elles ou avec une ruchette, on peut procéder comme suit :

- a. décider de la reine à conserver (colonie A)
- b. rechercher et éliminer l'autre reine (colonie B)
- c. après avoir éliminé la vieille reine, enlever quatre à cinq cadres (sans abeilles) de la ruche à remérer. En profiter pour éliminer les vieux cadres. Introduire dans l'espace libre tous les cadres de la colonie à réunir sans en modifier l'ordre. Attendre huit jours avant de contrôler.

Pour éviter les combats entre abeilles provenant de ruches différentes, on peut pulvériser les abeilles avec de l'eau (eau potable pas trop froide) éventuellement aromatisée avec un produit alimentaire. Le temps de se lécher mutuellement, les « odeurs » des familles d'origine seront mélangées.

Si la recherche de reine s'avère impossible, on réunit les deux colonies avec une feuille de papier journal et on laisse les abeilles se débrouiller. C'est peu élégant, les deux reines risquent de mourir, mais en général l'une des deux prend la tête de la colonie. Les quelques colonies excédentaires pourront encore être réunies aux ruchettes au printemps, après un traitement d'hiver anti-varroas.

Il faut éviter de réunir les vieilles ruches avec les ruchettes saines l'été de leur formation sous peine d'inonder celles-ci de varroas. De même, on déconseille de conserver toutes les vieilles ruches car il faut les nourrir pour l'hiver, ce qui est coûteux et inutile.

• Hivernage

Les colonies peuvent très bien hiverner dans les ruchettes pourvu qu'elles aient assez de provisions et de population.

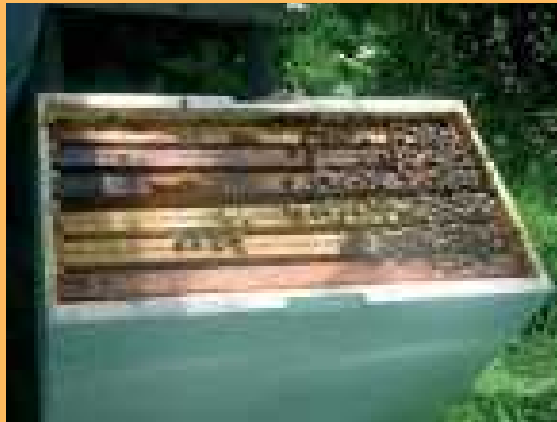
Les ruchettes en polystyrène sont particulièrement sensibles aux attaques des piverts. On peut les entourer d'un grillage.

Il ne faut pas oublier de préparer une ruche pour accueillir la colonie en ruchette lors de son expansion au printemps suivant.

LES MODÈLES PROPOSÉS

Chaque apiculteur qui en fait la demande peut bénéficier d'une ruchette à un tarif très avantageux.

Vu que les ressources financières sont limitées, l'option choisie est de travailler avec des ruchettes en polystyrène expansé, nettement moins coûteuses que celles en bois.



**Chaque apiculteur peut commander une ruchette par ruche peuplée pour ses 10 premières colonies de production. Au-delà de 10 colonies, la commande devra se limiter à une ruchette pour deux ruches. Un apiculteur possédant 20 colo-*

nies peut ainsi bénéficier de l'aide européenne pour 15 ruchettes. Chacun peut commander des ruchettes supplémentaires mais elles seront alors facturées sans intervention européenne. Les prix de gros sont cependant très intéressants.

Deux modèles sont proposés cette année :

- modèle DB 6 cadres (livré sans cadres) : à 6,5 € avec le financement européen (13 € prix plein au tarif de gros).
- modèle Holtermann 6 cadres (la paroi amovible en profondeur permet des tailles de cadres différentes) : à 21,5 € avec le financement européen (28 € prix plein au tarif de gros). Cette ruchette peut recevoir des cadres Normal Maas, Deutsch Normal (WBC), Zander, Freudenstein. Elle peut également recevoir des cadres Langstroth, mais il reste un vide de 7 cm sous les cadres.

La livraison peut se faire comme l'an dernier au CARI, chez les marchands apicoles ou encore dans votre section.

Le formulaire ci-joint dûment complété, doit être renvoyé **exclusivement au CARI**.

Les commandes seront enregistrées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement des budgets.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RUCHETTES

Nom et prénom

Adresse :

CP et Localité.....Tél./ GSM :

Fax :E-mail :

..... ruchettes Dadant Blatt en polystyrène expansé à 6,50 € =€
(correspondant au nombre maximum défini*),

..... ruchettes Dadant Blatt en polystyrène expansé à 13,00 € =€
(pour les ruchettes supplémentaires)

..... ruchettes Holtermann en polystyrène expansé à 21,50 € =€
(correspondant au nombre maximum défini*),

..... ruchettes Holtermann en polystyrène expansé à 28,00 € =€
(pour les ruchettes supplémentaires)

- ☐ Je passe ma commande au CARI, où je viendrai la chercher.
- ☐ Je passe ma commande au CARI et je demande à ce qu'elle soit livrée chez le fournisseur de matériel : les Ruchers Mosans, le Rucher du Plateau, la Ruche, Ets. Baudrez, Frédéric Lorthiois (**souligner le fournisseur choisi**)
- ☐ Je passe ma commande par le biais de la section de
et je demande à ce qu'elle soit livrée à cet endroit. (Il faut dans ce cas, avoir l'accord du responsable de la section).

Le paiement doit se faire dans les 10 jours à réception de la confirmation de votre commande.